

**Québec français**



**Langue, littérature et culture**

Huguette Lachapelle

Numéro 106, été 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56471ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lachapelle, H. (1997). Langue, littérature et culture. *Québec français*, (106), 69–70.

# Langue, littérature et culture

*Le 10 avril dernier, dans le cadre du colloque Éducation Culture, organisé par le Conseil supérieur de l'éducation et l'INRS — Culture et Société, j'ai été invitée à participer à une table ronde. Les échanges devaient porter sur le rôle et l'importance de la langue et de la littérature dans l'acquisition d'une culture solide par les jeunes. Voici l'essentiel des propos que j'y ai tenus.*

par **Huguette Lachapelle** \*

**P**our traiter du rôle et de l'importance de la langue et de la littérature dans l'acquisition par les jeunes d'une culture considérée suffisamment solide, large et générale, on a soumis à notre réflexion un certain nombre de questions. Or, ces questions me sont apparues très générales, souvent interdépendantes et, à certains égards, un peu insidieuses. Je ne prétends donc pas pouvoir y répondre de façon satisfaisante. Je me contenterai de poser quelques balises, d'énoncer quelques principes et peut-être, à l'occasion, de soulever de nouvelles questions pour alimenter le débat.

D'entrée de jeu, on nous demande si l'enseignement du français doit mettre davantage l'accent sur la maîtrise du code linguistique et moins sur l'expression de la « sensibilité » des individus. C'est, à mon avis, une fausse question, et la poser, c'est déjà y répondre. Ce sont là deux revers d'une même médaille : l'un ne va pas sans l'autre, et prioriser l'un au détriment de l'autre risquerait de ne pas mener très loin. Bien sûr qu'il faut arriver à maîtriser le code linguistique, personne ne peut être contre la vertu, mais il ne faut jamais perdre de vue que cette maîtrise est constamment en devenir et qu'elle n'est possible que si l'individu y trouve du sens. Or, le premier accès au sens passe obligatoirement par l'individu lui-même, dans toute son intégrité et toute sa sensibilité. Inversement, la maîtrise du code

linguistique peut donner un meilleur accès à l'intériorité de l'individu, à son identité propre, quête essentielle pour accéder et communier à l'identité culturelle collective ou commune d'un peuple. Bref, maîtriser la langue pour avoir accès à soi, pour construire sa pensée, pour partager ses valeurs, pour construire son imaginaire, pour se dire aux autres et pour lire le monde, voilà une excellente motivation intrinsèque. La maîtrise du code linguistique et l'expression de la sensibilité de l'individu ne peuvent donc s'actualiser l'une sans l'autre, et en ce sens, on ne peut les placer ni dans un rapport d'opposition, ni dans un rapport de priorité, mais bien plutôt dans un rapport de complémentarité, l'une facilitant l'autre et la seconde donnant du sens à la première. Un jeune enfant qui commence à parler est le meilleur exemple de cette obligation complémentarité. Il n'apprend pas d'abord le code linguistique pour le code lui-même ; il apprend à le maîtriser progressivement pour répondre à ses besoins vitaux et à ses propres besoins d'expression et de communication avec son environnement.

Ceci nous amène à la deuxième question : faudrait-il enseigner la langue orale et non seulement la langue écrite ? Je me contenterai de dire que, de toute évidence, l'une et l'autre doivent être enseignées. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que l'école n'est pas le lieu principal de l'apprentissage de la langue orale. La famille, les cercles d'amis, la

radio, la télévision, la publicité et la société en général jouent à cet égard un rôle de premier plan. L'école est largement tributaire de ces autres facteurs d'influence, et son rôle est loin d'être exclusif, ce qui ne veut pas dire qu'il n'est pas important. D'ailleurs, l'école en général, et la classe de français en particulier, ne sont-elles pas un lieu privilégié de communication et de prise de parole ? L'enseignante ou l'enseignant est constamment en « interaction verbale » avec les élèves, et ces derniers sont aussi appelés à communiquer entre eux. Ils doivent donc apprendre à écouter, à converser, à structurer des messages clairs et à les livrer de façon à être compris. Il est de plus très important de rendre les jeunes conscients et conscients des différences importantes entre le code de l'oral et celui de l'écrit. Voilà, brièvement énoncées, quelques préoccupations liées à l'apprentissage de la langue orale. Quant à la langue écrite, tout le monde s'entend pour dire que l'école est le lieu privilégié pour en faire un apprentissage adéquat. Je n'insiste donc pas. Je voudrais toutefois rassurer les inquiets et les timorés : les nouveaux programmes de français du primaire et du secondaire font une place de choix à l'enseignement systématique du code linguistique et ils le font de façon intelligente et signifiante.

Un dernier groupe de questions porte sur l'enseignement de la littérature. Pour répondre à ces questions je reprendrai les grandes lignes de la

position officielle de l'AQPF. Mais d'abord, une question préalable : « Doit-on redonner préséance à la littérature et moins à la culture du vécu ? » Mon expérience me permet d'affirmer que dans les faits, la culture du vécu n'a jamais pris la place de la littérature ; il suffirait de consulter les programmes de français de tous les ordres d'enseignement pour le constater ; par ailleurs, une littérature qui ignorerait totalement la culture du vécu risquerait de n'intéresser personne. Il y a là d'importants liens à faire.

Il faut donc continuer à donner à la littérature la place qui lui revient. On ne peut, de toute évidence, enseigner une langue sans faire référence au cadre culturel auquel elle s'identifie. En ce sens, enseigner la langue, c'est être médiateur de culture. Bien sûr, on reconnaît généralement que le texte littéraire constitue l'une des expressions majeures de la culture. Mais quelle place doit-il occuper ? Que faut-il en faire ?

Les programmes de français, anciens et nouveaux, et ce, à tous les ordres d'enseignement, donnent une place importante aux textes littéraires. De plus, le nouveau programme du secondaire ajoute une obligation majeure : tous les élèves, à chaque année, devront lire au moins quatre œuvres complètes. Mais est-ce suffisant de les lire ? Certainement pas. Il faut, bien sûr, accompagner les jeunes dans leur découverte du littéraire.

« Afin que le texte littéraire, de quelque provenance qu'il soit, devienne un lieu véritable d'exploration et de rencontre, nous croyons que sa lecture devrait être complétée de pratiques visant à l'expression orale et écrite. Parlant du « marché des biens symboliques », le sociologue français Bourdieu rappelait que les intellectuels prennent « aussi » plaisir à lire parce qu'il peuvent parler de leurs lectures, voire les citer dans leurs travaux. Donnons à nos élèves les moyens de verbaliser leurs impressions personnelles par le recours à des formules telles que le questionnement réciproque élève-maître, où l'inversion des rôles traditionnels est possible, la discussion en petit groupe et le journal de

réponse personnelle (du maître à chaque élève), pour ne citer que quelques moyens parmi tant d'autres.

Dans notre esprit, l'apport de la littérature est fondamental dans le développement de la pensée, l'épanouissement de la sensibilité et la construction du moi. On ne dira jamais assez que l'enseignement du français ne doit pas se limiter à assurer des apprentissages instrumentaux ; il doit aussi assurer l'essor de l'imaginaire chez tous les élèves, sans distinction, sous peine d'injustice culturelle. » (Position officielle de l'AQPF oct. 1990).

Enfin, pour répondre à la question : « Quelle littérature enseigner ? », Je reprends aussi la position de l'AQPF qui proposait la notion de corpus élargi, intégrant principalement des œuvres québécoises, mais également, et dans cet ordre, celles de la francophonie élargie, puis de la littérature étrangère en traduction. Dans la mesure du possible, il devrait s'agir d'œuvres intégrales, et non de « morceaux choisis ». La primauté de la littérature québécoise va de soi. Dans notre esprit, elle inclut des œuvres aussi diversifiées que les romans contemporains, les romans de terroir, les monologues de certains créateurs, la chanson, les téléromans, les adaptations télévisuelles ou cinématographiques, le théâtre et la poésie, ceci, afin de rendre compte du caractère diversifié de notre héritage. Par ailleurs, tant pour sa valeur intrinsèque que pour son rôle fondateur, la littérature française ne saurait être ignorée, même si elle pose à l'occasion des problèmes de référents culturels difficiles à surmonter pour certains de nos élèves ; l'intuition de l'enseignant y suppléera par un choix judicieux. Enfin, il faut donner à nos élèves l'occasion de s'ouvrir aux autres littératures francophones et aux grandes œuvres de littérature en traduction, pourvu que la langue y soit de qualité. Cet élargissement du corpus correspond à la fois au développement de l'espace francophone et aux besoins spécifiques de l'école québécoise.

Je m'en voudrais de ne pas souligner, au passage, la problématique liée au pluralisme ethnoculturel,

problématique à laquelle nous sommes confrontés quotidiennement, partout au Québec, et particulièrement dans la grande région de Montréal. On doit, certes, favoriser l'intégration linguistique des jeunes Néo-québécois, mais on doit aussi les initier à la culture du Québec et à sa littérature, tout en maintenant une ouverture aux littératures et aux cultures d'expression française.

L'AQPF est convaincue que les jeunes Québécoises et Québécois doivent s'insérer dans la société à laquelle ils appartiennent et participer à la construction d'une culture continuellement en voie de transformation. À cet égard, nous regrettons un peu que le ministère de l'Éducation ait été jusqu'ici aussi timide et qu'il n'ait pas affirmé de façon plus rigoureuse l'obligation, pour les jeunes d'ici, de lire prioritairement un minimum d'œuvres québécoises ; nous regrettons aussi qu'il n'ait pas fourni aux enseignantes et aux enseignants plus de moyens afin de donner aux jeunes toutes les occasions possibles d'être en contact avec des écrivains et des artistes d'ici. Toutefois, la signature récente d'un protocole d'entente entre le ministère de la Culture et des Communications et celui de l'Éducation est porteuse d'espoir. L'orientation principale de ce protocole vise à diffuser la culture auprès des jeunes. Le communiqué de presse qui annonçait la signature de ce protocole d'entente était assez éloquent. On pouvait, entre autres, y lire ceci : « L'objectif des deux ministres est de permettre aux jeunes Québécoises et Québécois de s'initier le plus largement possible à la culture universelle et de s'approprier la culture québécoise. Elles veulent favoriser, à la fois, une plus grande ouverture du milieu de l'éducation à l'égard des ressources culturelles disponibles et une plus grande ouverture du milieu culturel aux besoins des établissements d'enseignement. » Voilà qui est plein de promesses.

\* Présidente de l'AQPF.